

Montpellier



Notre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 167 OCTOBRE 1993

MONTPELLIER-PARIS EN 3 HEURES

La construction de la ligne TGV s'était arrêtée à Valence. La poursuite de cette ligne jusqu'à Montpellier, décidée le 24 septembre, mettra Montpellier à 3 heures de Paris au lieu de 5 h actuellement.



**VIVE LE TGV
A MONTPELLIER EN 1998!**

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT : L'ETAT AMPUTE LE BUDGET 94 DE LA VILLE DE MONTPELLIER DE 21,3 MF !

Vingt cinq maires, membres de l'association des Maires des Grandes Villes de France, se sont rendus en délégation à Matignon chez le Premier Ministre Edouard Balladur.

Les Maires des villes de plus de 10.000 habitants, qui représentent 70% de la population sont en effet très alarmés par le projet de loi de finances pour 1994, notamment les mesures concernant la Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.), c'est à dire le financement des communes par l'Etat.

La Loi des Finances 1994 établit en effet : le gel de la D.G.F. ; une diminution de 6 % du fonds national de péréquation de taxe professionnelle ; une diminution du fonds de compensation de la T.V.A. ; une diminution de 16,4 % de la dotation de compensation de la taxe professionnelle ; une diminution de 50 % de la dotation spéciale instituteur.

Les conséquences de ces décisions sur le budget de la Ville de Montpellier sont dramatiques : c'est au total un désengagement de l'Etat de l'ordre de 21,3 MF. Que représentent 21,3 MF pour le budget de la ville ? C'est par exemple, le financement direct de deux groupes scolaires ou de trois bibliothèques annexes ; la charge salariale de 193 agents municipaux soit l'équivalent du service des sports de la ville, ou de l'ensemble des services culturels de la ville (bibliothèque, médiathèque, musée, artothèque...) et des seize maisons pour tous, ou encore des trois quarts du service des restaurants scolaires. Vingt et un million de francs en moins pour la ville, cela représente une hausse des impôts locaux de 3,5 points. C'est l'équivalent du remboursement annuel d'un emprunt de 184 MF que la Ville aurait pu contracter pour financer son équipement de 1994.

Rappelons pour mémoire que l'emprunt au budget 1993 est de 115 MF pour un budget d'équipement de 344 MF. L'entrevue avec le Premier Ministre et ses collaborateurs a été une fin polie de non recevoir. Rien n'est négociable pour 1994. Seule une petite ouverture sur la TVA est à l'étude. Pour 1995, une commission sera constituée, mais nous sommes très pessimistes quant aux suites de l'avis consultatif d'une telle commission.

Au total, le Gouvernement Balladur s'apprête en 1994 à diminuer ses engagements financiers auprès des communes de plus de 10.000 habitants, de plus de 8 milliards de francs par rapport à l'année 1993.

Cette économie représente près de 50 % des allègements d'impôts sur le revenu annoncés par le Gouvernement. En clair, cela signifie que les contribuables locaux des grandes villes financeraient pour moitié leur propre allègement d'impôt, sans bien entendu prendre en compte les augmentations de taxe d'essence décidées parallèlement, ainsi que la hausse des C.S.G.

La baisse des impôts sur le revenu n'est que de la poudre aux yeux ! Nous avons annoncé que les impôts locaux n'augmenteraient pas à Montpellier en 1994 et nous tiendrons parole.

Conséquence il va falloir faire des économies drastiques sur le budget 1994 pour compenser le manque à gagner de 21 MF. Ces économies toucheront le fonctionnement et l'investissement.

Il y a des postes sur lesquels on ne peut pratiquement plus faire d'économie comme les dépenses d'énergie dont la gestion remarquable peut difficilement être encore améliorée. Par contre, nous serons obligés de baisser nos investissements de 20 à 30 %, ce qui aura des répercussions négatives sur l'activité du bâtiment et bien entendu sur l'emploi.

Une diminution des subventions dans les secteurs culturel et sportif, de l'ordre de 10 % est également inévitable : l'Orchestre, l'Opéra, Euromédecine, Okéanos... Par contre, nous maintiendrons nos priorités : la solidarité, les écoles, l'amélioration de la voirie des trottoirs et de l'éclairage public.

On le voit : les décisions prises par le Gouvernement Balladur risquent d'entraîner les grandes villes dans des situations financières catastrophiques. Déjà touchées plus que d'autres collectivités par la récession des emplois, les villes de plus de 10.000 habitants ne veulent pas faire les frais de la politique d'aménagement du territoire. C'est donc un véritable cri d'alarme qui est lancé auquel la Ville de Montpellier s'associe.

George Frêche
Maire de Montpellier

PARTICIPANTS A L'AUDIANCE CHEZ LE PREMIER MINISTRE M. EDOUARD BALLADUR - LE 23 SEPTEMBRE 1993



De gauche à droite : Dominique Baudis, George Frêche, Jean-Marie Rausch, Robert Poujade, Jean Monnier.

- M. Jean BOUSQUET, Député-Maire de Nîmes
- M. François DUBANCHET, Maire de Saint-Etienne
- M. Georges FRECHE, Maire de Montpellier
- M. Paul GRAZIANI, Sénateur-Maire de Boulogne-Billancourt
- M. Robert JARRY, Maire du Mans
- M. André LABARRERE, Député-Maire de Pau
- M. Robert MONTDARGENT, Maire d'Argenteuil
- M. Michel NOIR, Député-Maire de Lyon
- M. Jean-François PICHERAL, Maire d'Aix-en-Provence
- M. Alain RICHARD, Président du Syndicat Agglomération Nouvelle de Cergy-Pontoise
- M. Gilles de ROBIEN, Député-Maire d'Amiens
- M. Jean ROYER, Député-Maire de Tour
- M. Jacques SANTROT, Président du District de Poitiers
- M. Louis SOUVET, Sénateur, Président du District de Montbéliard

- M. Jean-Marie RAUSCH, Président de l'association des Maires de Grandes Villes de France, Sénateur-Maire de Metz
- M. Roger QUILLIOT, Président d'honneur de l'association, Sénateur-Maire de Clermont-Ferrand
- M. Robert POUJADE, Vice-Président délégué de l'association, Député-Maire de Dijon
- M. Jean MONNIER, Vice-Président de l'association, Maire d'Angers
- M. François TRUCY, Vice-Président de l'association, Sénateur-Maire de Toulon
- M. Jean-Marie GIRAULT, Secrétaire Général de l'association, Sénateur-Maire de Caen
- M. Robert SCHWINT, Trésorier Général, Maire de Besançon
- M. Jean-Marc AYRAULT, Député-Maire de Nantes
- M. Dominique BAUDIS, Député-Maire de Toulouse
- M. Jean-Marie BOCKEL, Maire de Mulhouse
- M. Jean-Claude BOULARD, Président de la C.U. du Mans

FOIRE

45^{ème} FOIRE INTERNATIONALE DE MONTPELLIER

PARC EXPO M

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

HORAIRES

Vendredi	15 octobre	11h à 21h
Samedi	16 octobre	10h à 22h
Dimanche	17 octobre	10h à 21h
Lundi	18 octobre	11h à 21h
Mardi	19 octobre	11h à 22h
Mercredi	20 octobre	11h à 21h
Jeudi	21 octobre	11h à 21h
Vendredi	22 octobre	11h à 22h
Samedi	23 octobre	10h à 22h
Dimanche	24 octobre	10h à 20h

ACCES

Navette de cars entre la Gare Routière et le Parc des Expositions (Tarif : 6 frs).
Voitures : par Autoroute A9 sortie Fréjorgues Montpellier Est.
Par Montpellier, direction Aéroport. Parking visiteurs.

TELEPHONE 67 64 12 12

L'EUROPE EST A LA FOIRE

PARC EXPO 15-24 OCTOBRE

MICR'OCCASE

LA BOUTIQUE OÙ L'INFORMATIQUE EST MOINS CHÈRE

SAUTEZ SUR **L'OCCASE**

DEPOT-VENTE (Matériels, logiciels, jeux...)

NEUF (Matériels - Fournitures - Réparations)

☎ 67.72.98.44
Fax : 67 02 02 25

23, quai des Tanneurs (VERDANSON) - 34000 MONTPELLIER

Elyane RICHAUD

Danse classique - Jazz
Choré - Silhouette pour dames

10, rue Haguenot
34000 MONTPELLIER
67 58 11 27

Prodirest

groupe Promodès

les Professionnels de la Distribution en Restauration

LOCATAIRE GERANT S.A. CONSTANS - Z.I. de la Lauze
B.P. 27 - 34431 SAINT-JEAN-DE-VEDAS
Tél. 67 42 96 75 — Fax 67 27 46 75

Derrière l'eau, un métier.

Quand vous buvez un verre d'eau claire, à quoi pensez-vous ? A rien. Au plaisir de vous désaltérer. C'est à nous de prévoir, concevoir, contrôler pour que cette eau arrive claire à votre verre. Distribuer l'eau, c'est un métier. C'est notre métier.

RENDONS SERVICE A LA VIE

Brèves

MERCI (1)
France Basset, présidente du Lions Club à Georges Frêche: "La collecte de lunettes organisée par mon club vient de s'achever... ces résultats sont très honorables, et l'on peut les rapprocher sans rougir des 50.000 paires de lunettes récoltées en 1992 par l'ensemble des Lions Clubs de France. Mes amis du club et moi-même tenons à vous présenter nos vifs remerciements pour l'aide que vous nous avez apportée ainsi que pour la bienveillance avec laquelle vous accompagnez nos actions de manière permanente (...)"

MERCI (2)
Claude Bujon, directeur général de Midi Libre à Georges Frêche: "Je tiens à vous remercier pour l'aide que votre municipalité nous apporte dans le lancement du journal TV M6 Midi Libre, et à vous dire que je suis très sensible à la compétence qu'ont déployée les services de la Ville pour faciliter cette manifestation".

MERCI (3)
Guy Romestan, président de la Société archéologique de Montpellier à Georges Frêche: "Au nom du Bureau de la Société Archéologique de Montpellier, j'ai l'honneur de vous adresser nos plus vifs

remerciements pour la subvention de 300.000F qui nous a été accordée pour la restauration des façades de l'Hôtel des Trésoriers de France. Comme vous m'y invitiez, j'ai pris contact avec M. Gensac, Architecte de la Ville, qui sera à mes côtés pour la surveillance des travaux, qui doivent être exécutés pendant le deuxième semestre 1993. Je serai heureux de vous accueillir, ainsi que le Conseil Municipal, comme convenu, le samedi 26 juin à 11 heures, pour une visite (1) de l'Hôtel des Trésoriers de France et du Musée Languedocien (...)"

MERCI (4)
Les responsables de la Croix Rouge Française à Georges Frêche: "Nous avons été très sensibles à la confiance que vous avez, une nouvelle fois cette année, accordée à la Croix Rouge Française lors de sa campagne nationale. Votre fidélité et votre soutien ont permis de sensibiliser largement le grand public à notre quête annuelle dont le produit va permettre à nos 1200 unités de poursuivre au quotidien leurs multiples actions de solidarité envers les plus démunis (...)"

LES BEAUX ARTS ET L'ECOLOTHEQUE "BONS PLANS DU MERCREDI"
Le tout nouveau mensuel Profession Parents (n° 1 paru le 1er septembre) fait figurer l'Ecole Régionale des Beaux-Arts et l'Ecolothèque du Mas de Grille parmi les bonnes idées du mercredi à Montpellier. A l'honneur dans les colonnes du magazine, le travail d'approche à partir de tableaux pour les 8-16 ans curieux de peinture ainsi que toutes les activités proposées aux 4-12 ans amoureux de la nature par la ferme pédagogique.

VAINCRE LA POLYARTHRITE

Raoul Dufy, Renoir, Edith Piaf, le Professeur Barnard ont été et sont atteints de polyarthrite rhumatoïde, une maladie grave et méconnue qui atteint 600.000 personnes en France.



Le 27 novembre 1993 se tiendront à Paris les Deuxièmes Etats Généraux de la Polyarthrite rhumatoïde de l'arthrite chronique juvénile. Cette journée est organisée par plusieurs associations et principalement par l'Association Nationale de Défense contre l'arthrite rhumatoïde (ANDAR créée en 1984 à Montpellier). L'ANDAR est une association de malades. Elle est gérée et animée par des patients de polyarthrite rhumatoïde. Elle a pour but de faciliter l'entraide entre malades et de les informer, de sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes posés par la polyarthrite rhumatoïde, enfin de stimuler la recherche dans le domaine de cette affection. Elle regroupe à ce jour 3000 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire français. L'ANDAR a rejoint l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale et constitue la section officielle de l'AFLAR consacrée à la polyarthrite rhumatoïde. Il existe des sections régionales de l'AFLAR-ANDAR à Toulouse, Rouen, Lyon, Grenoble, Paris, Lille.

peut être catastrophique. La polyarthrite rhumatoïde pose donc un problème majeur de santé publique. Elle a de graves conséquences socio-professionnelles et familiales. La prise en charge thérapeutique des malades est complexe.

UN VRAI TRAVAIL D'EQUIPE

Elle nécessite le recours à une équipe de professionnels issus de spécialités très diverses. Cette équipe soignante associe médecins rhumatologues, médecins de réadaptation fonctionnelle, médecins généralistes, chirurgiens orthopédistes, psychiatres, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, infirmières, assistantes sociales, psychologues, orthésistes et podologues qui se mettent au service des patients. L'autre but de l'ANDAR, c'est de favoriser le travail d'équipe de tous ces spécialistes médico et para-médicaux et des patients. Pour cela, l'ANDAR édite un bulletin d'information adressé à tous ses adhérents. Montpellier est particulièrement un exemple d'excellente collaboration entre les équipes soignantes dirigées dans les services du Professeur Sany, à Gui de Chauliac, et les membres de l'association. Informer les malades et le public, c'est aussi prendre en compte le plus tôt possible les premiers signes de la maladie qui pourra beaucoup mieux être soignée. Il faut faire attention aux douleurs articulaires nocturnes, aux engourdissements matinaux qui s'estompent au cours de la journée. Les articulations sont souvent enflées parfois légèrement chaudes. Ces symptômes s'accompagnent souvent



Renseignements pratiques: Pour s'inscrire aux Etats Généraux, contacter "Vaincre la polyarthrite" B.P. 4191 34092 Montpellier Cedex 05 Tél: 67.33.77.92 ou le 67.33.72.31 Coordonnées de l'ANDAR à Montpellier: B.P. 7207 - 34086 Montpellier Cedex 4 Tél: 67.33.77.97.

Brèves

DANSE
La Compagnie de danse contemporaine Didier Théron a repris ses activités à la Maison pour Tous Léo Lagrange: Cours pour adultes: mercredi et vendredi de 18h30 à 20h. Cours pour enfants: mercredi de 11h30 à 12h30. Infos: 67.03.38.22

SEMAINE LUMIERE ET VISION
Du 26 octobre au 16 novembre, faites contrôler l'éclairage de votre voiture en profitant de la campagne organisée comme chaque année par la Prévention Routière. Cette prestation, gratuite pour les automobilistes, revêt une grande importance avant l'hiver. En effet, de très nombreux accidents surviennent la nuit (50%) et sont dus à des anomalies dans les feux. Infos: 67.04.29.29

BULLETIN HISTORIQUE
Le N°17 du Bulletin Historique de la Ville de Montpellier est paru. Vous pouvez le trouver en vente au prix de 45F aux Archives Municipales, Bd Henri IV. Tel: 67.34.72.56

PARTEZ AVEC LE CLUB LYRIQUE DE MONTPELLIER
L'association de Défense de l'Art Lyrique présidée par Jean-Marie Boher, propose des places pour des grands spectacles lyriques en Europe: Barcelone, Vienne, Vérone, Nice, Monte-Carlo, Gènes. Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au Club Lyrique de Montpellier, 8-10 Avenue du Pont Juvénal. Tél: 67.64.47.62

EXPO-FINANCES
L'exposition sur les Finances de la Ville poursuit sa tournée dans les quartiers. Vous pouvez la voir: - du 4 au 16 octobre. Maison pour Tous Albert Camus. - du 18 au 30 octobre. Maison pour Tous Albert Dubout. - du 2 au 13 novembre. Maison pour Tous Marie Curie.

RETRAITES
La semaine nationale des retraités se

8-22 OCTOBRE

4^e

QUINZAINE TIERS-MONDE

Du 8 au 22 octobre les associations de la maison du Tiers Monde proposent une quinzaine d'animation autour du thème "Quelle démocratie pour le développement" un thème de réflexion grave car la notion de démocratie n'est pas universelle et doit tenir compte des traditions culturelles.



CONFERENCES - DEBATS

■ "Démocratisation en zone rurale au Brésil" organisé par SOLAGRAL	Vendredi 8 octobre - 17 heures IAM.M., 3191 - Route de Mende	■ "Les droits des femmes en Afrique" organisé par le collectif des Africains de Montpellier	Lundi 18 octobre - 20 h 30 Planning familial
■ "Kanaky 1993" café-actualité organisé par le CDTM débat + buffet	Mardi 12 octobre de 12 h à 14 h Maison Tiers-Mondes	■ "Accès au droit pour les exclus, en France et dans les pays du sud", organisé par CFDT-CIMADE Juristes Solidarité	Mardi 19 octobre - 20 h 30 Salle des Syndicats Antigone
■ "Cuba, entre transition et rupture" organisé par le COSAL	Mardi 12 octobre - 20 h 30 Salle Pétrarque	■ "Démocratie et développement: témoignage d'un théologien africain" organisé par APPEL et DEFAP	Mardi 19 octobre - 20 h 30 Salle Pétrarque
■ "Palestine: y a-t-il un espoir?" organisé par l'Association Médicale co-Palestiniennne	Mercredi 13 octobre - 20 h 30 Salle des résidents d'Antigone 12, place du Nombre d'Or	■ "Etat de droit et changements politiques dans le Maroc actuel" organisé par le GAREM	Mercredi 20 octobre - 20 h 30 Université Paul Valéry
■ "Pollutions: menaces pour la santé de l'homme" organisé par le CFCF et Age d'Or	Jeudi 14 octobre - 15 heures Mairie de Montpellier	■ "Droit à la santé pour tous: contribution spécifique de l'homéopathie" organisé par Homéopathes Sans Frontières	Jeudi 21 octobre - 20 h 30 Salle Pétrarque
■ "Démocratisation en Afrique Noire Francophone" organisé par le Collectif des Africains de Montpellier	Vendredi 15 octobre - 20 h 30 Salle Rabelais	■ "La lutte pour la démocratie à Haïti" organisé par le comité Haïti	Jeudi 21 octobre - 20 h 30 Salle Lacordaire
■ "Biodiversité: exigence alimentaire" débats avec film, organisé par le CFCF	Samedi 16 octobre 9 h-12 h & 14 h 30-18 h Salle Rabelais	■ "Accès au droit pour les exclus, en France et dans les pays du Sud" organisé par CIMADE - Juristes Solidarité	Jeudi 21 octobre Institut régional des travailleurs sociaux

EXPOSITIONS		JOURNEES TIERS-MONDE A L'ECOLE	
• ART SUD "PEINTURES" Vernissage le mardi 5 octobre à 18 heures	5 - 22 octobre de 10 h à 18 h Peuples et Cultures - 8, av. de Maurin	• CONCOURS D'AFFICHES "Droit à la santé"	10 septembre - 20 octobre Lycées, collèges, écoles
• ART SUD "ESTAMPES" Vernissage le mercredi 6 octobre à 18 heures	6 - 22 octobre - Lycée Jean Monnet Horaires Lycée	• VIDEOS: Prêts - Projections (sur inscription) Médiathèque Gutenberg	11 - 16 octobre / 18 - 23 octobre
• ARTISANAT ET PRODUITS DU TIERS-MONDE (Expo-vente + moment musical)	Samedi 9 octobre de 10 h à 18 h Place de la Comédie	• EXPOS/ANIMATIONS "Faim, alimentation, santé, développement" CCFD	11 - 16 octobre Montpellier A. Sarrazin
• PROTEGER LES ESPACES, PROTEGER LES ESPACES (CFCF)	7 - 23 octobre Maison de l'Environnement	• REPAS SPECIAL RESTAURANTS SCOLAIRES Menu spécial et animations sur le thème "Droit à la santé et alimentation" CDTM et mairie de Montpellier	Jeudi 14 octobre Restaurants Scolaires

FETE DES TIERS-MONDES
SALLE DES RENCONTRES
(Mairie de Montpellier) - Samedi 9 octobre - à partir de 19 heures jusqu'à 2 heures
1ère PARTIE - AFRIQUE - "Zimameya", groupe Zaïro-Congolais
2e PARTIE - AMERIQUE LATINE - "Janaïna", groupe Brésilien - (batacada, percussions)
Vente de spécialités culinaires et de boissons
Ceci est un pré-programme - Demander le programme détaillé et définitif au CDTM - Tél. 67 72 12 03

CONSTRUIRE PARTOUT
OÙ BAT LE CŒUR DE VILLE



67.64.68.64

COPRA
LANGUEDOC-PYRENES
L'ART DE CONSTRUIRE SA REGION

SOFAP

Promoteur - Constructeur
vous propose à Montpellier :

- 1 **Le Mail Jacques Cartier à Antigone Sud :**
Bureaux et appartements de standing (T1 au T5) avec grandes terrasses
67 22 47 37
- 2 **Le Clos de Belvezet à Ste-Odile :**
Appartements de standing (T1 au T5)
67 79 76 11

SOFAP
L'INNOVATION IMMOBILIERE

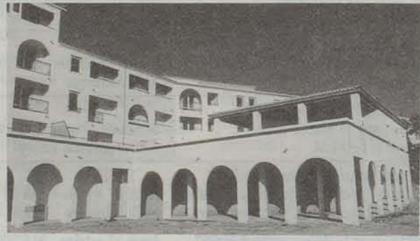
Direction Régionale : 91 56 80 21



Disponibilité immédiate
PLUS QUE QUELQUES
LOGEMENTS

ACCESSION

Investissez sans surprise



Clos de la Fontaine
(Celleneuve)

Montpellier - Tél. 67 20 81 57



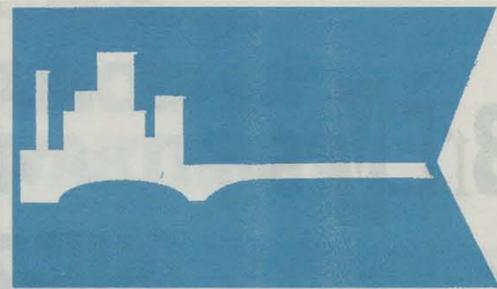
société de bâtiment
du midi

Z.I. La Méridiane - lot n° 7
B.P. 75 - 34120 PEZENAS
Tél. 67 98 08 28
Fax 67 98 00 42

Chaque mois

L'IMMOBILIER

Chez votre
marchand
de
journaux



QUILLERY

CONSTRUIRE AUJOURD'HUI

BATIMENTS
TRAVAUX PUBLICS
REHABILITATION

Parc du Millénaire
650, rue Henri Becquerel
"Les Bruyères 2000"
B.P. 9623
34054 MONTPELLIER CEDEX 1

**PLUS PRÈS
PLUS PRÊT**

Près de chez vous, dans votre région, EDF GDF SERVICES est là pour apporter les réponses pratiques à vos attentes et vous proposer des services performants. Jour après jour, les hommes et les femmes d'EDF GDF SERVICES ont à cœur de vous simplifier la vie et de vous offrir plus de qualité, plus de services.

EDF GDF SERVICES
MONTPELLIER HERAULT



DOSSIER

17 ANS DE RÉHABILITATION DANS L'ÉCUSSE



En 17 ans, le centre
historique a
complètement changé
de visage :
ravalement des
façades, restauration
et mise en valeur du

patrimoine,
éclairage des
monuments
historiques,
aménagement des
espaces publics,
Esplanade, place de
la Comédie, rues
piétonnes, jardins,
construction du
Corum...

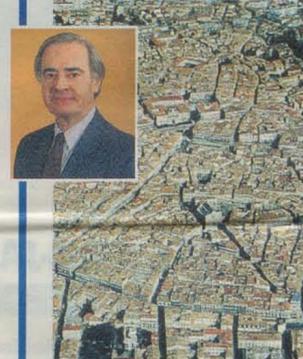
Chacun en admire
aujourd'hui le
résultat : ceux qui se
souviennent de l'état
antérieur et ceux qui
découvrent la ville,
touristes ou
nouveaux

Montpellierains.
L'effort, de longue
haleine, n'est pas
tout à fait terminé.
Nous le poursuivons
en conservant deux
priorités :

la concertation avec
les Montpellierains,
associés étroitement
aux différents projets,
et le maintien d'un
vrai cœur de ville,
vivant et dynamique.

Georges Frèche,
maire de Montpellier

RAYMOND DUGRAND
Adjoint au Maire délégué
à l'Urbanisme.



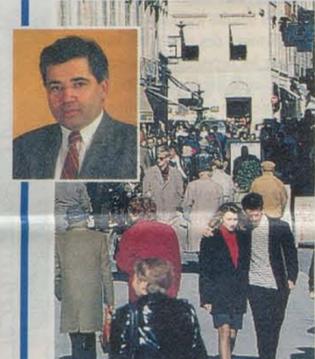
"Il n'y a pas de ville sans cœur".

JEAN-CLAUDE BIAU
Adjoint au Maire délégué
au Patrimoine.



"Une ville belle est celle qui, comme
Montpellier, réhabilite son patrimoine,
entraînant les initiatives privées car nous
sommes tous concernés par la beauté de
notre cité".

BERNARD MICHEL
Adjoint au Maire délégué
à la Vie Economique.



"Les 2300 commerces à Montpellier, c'est
le plus beau centre commercial de la
région".

YVES LARBIOU
Adjoint au Maire délégué
à l'Ecologie.



"La rénovation du centre-ville doit laisser
toute sa place à la nature et à la mise en
valeur du patrimoine végétal".

YVAN VELAY
Adjoint au Maire délégué
aux Transports et au Nettoyement.

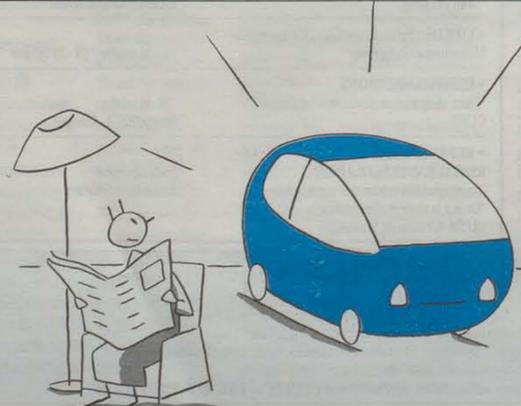


"Apprendre à respecter et partager un
espace rare, privilégier les transports en
commun : deux conditions pour mieux
circuler au centre ville".

LOUIS POUGET
Adjoint au Maire délégué
aux Travaux.



"Montpellier s'épanouit, le cœur en est
l'Écusson que l'on peaufine au quotidien
en améliorant la voirie pour le confort
des Montpellierains."



TWINGO
À VOUS D'INVENTER
LA VIE QUI VA AVEC...



RENAULT MONTPELLIER

700, RUE DE L'INDUSTRIE - TÉL. 67 07 87 87



TRAVAUX A VENIR



3 QUESTIONS A DANIEL ROBEQUAIN DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE DE MONTPELLIER

Travailler en centre historique entraîne-t-il des contraintes particulières ?

Les contraintes sont multiples. D'un point de vue technique, l'exiguïté des rues pose plusieurs problèmes. D'accessibilité tout d'abord : dans les rues très étroites, les engins même petits ne peuvent pas passer et beaucoup de travaux doivent se faire manuellement parfois. D'autre part, les chantiers bouchent parfois la voie empêchant toute possibilité de circulation. De plus, les nuisances inévitables des travaux sont plus fortes dans des rues étroites : la poussière s'évacue mal et les bruits font écho sur les façades.

En ce qui concerne les réseaux enterrés, on rencontre aussi beaucoup de difficultés : le sous-sol est très encombré de réseaux divers, téléphone, eau, gaz, électricité, bientôt fibres optiques. On ne connaît pas toujours la position exacte des réseaux qui sont parfois très anciens et hors service, et qui n'appartiennent pas tous à la Mairie.

Outre les problèmes techniques, on rencontre, sur le plan juridique, deux types de contraintes. Tout d'abord, celles liées au secteur sauvegardé. Le fait de travailler dans des sites classés ou inscrits oblige à des procédures plus lourdes et plus longues : beaucoup de dossiers doivent être soumis à l'approbation d'autorités diverses, dont les délais de décision sont parfois incertains. Il se pose également des problèmes de propriété dus à l'imbrication des constructions : on peut trouver des réseaux publics qui passent sous des maisons privées, comme des caves privées situées sous une voie publique. Propriété et responsabilité ne sont pas toujours simples à démêler.

La multiplicité des chantiers donne parfois l'impression d'un manque de cohérence. N'y a-t-il donc pas de coordination entre les divers intervenants ?

C'est vrai que les chantiers sont très nombreux. Actuellement, dans l'Écusson, on compte une trentaine de chantiers de voirie, 25 chantiers de ravalement et 15 chantiers de rénovation. Pour les interventions sur la voirie, la Ville a mis en place avec Ernest Granier, Adjoint au Maire récemment décédé, remplacé aujourd'hui par Louis Pouget, une procédure de coordination très serrée entre tous les services publics concernés.

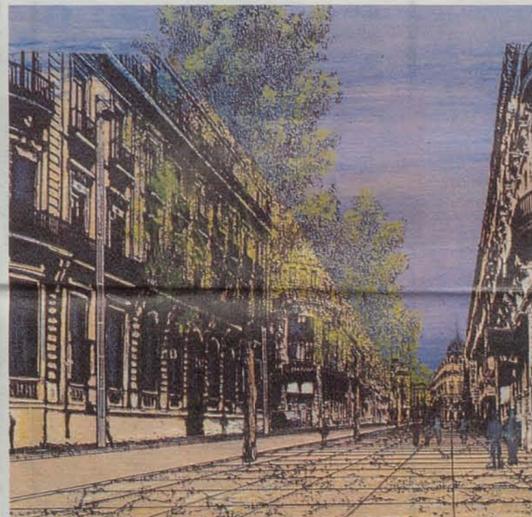
Tous les ans, chacun d'eux donne un programme de prévisions de travaux sur l'ensemble du domaine public de Montpellier. Chaque mois, une réunion regroupant tous les intervenants (EDF-GDF, France Telecom, la SMTU, la SERM, la CGE et les services municipaux) se tient à la Mairie pour arbitrer au mieux entre les intérêts et les besoins légitimes et souvent contradictoires des uns et des autres, et opérer les nécessaires ajustements. Enfin, chaque semaine, les services techniques de la Ville publient un calendrier des travaux en cours. Cette organisation n'est pas parfaite, dans la mesure où il reste toujours l'imprévisible, par exemple une rupture de conduite d'eau ou le raccordement, demandé trop souvent sans préavis, d'un immeuble neuf aux réseaux.

Y a-t-il de bonnes périodes pour effectuer des travaux ?

C'est vraiment dans ce domaine que les intérêts légitimes sont les plus contradictoires. Il n'y a en fait pas de bonnes périodes pour effectuer les travaux, tout au plus des moins mauvaises ! Et encore, l'appréciation change en fonction de l'interlocuteur. Il ne faudrait rien faire avant et après Noël (pour les soldes), rien pendant la saison touristique, rien en période de rentrée scolaire... Il reste les mois de février et mars, mais là, très souvent on est gêné par les intempéries. Quand le sol est soumis à des périodes de gel et de dégel, il est impossible de faire des terrassements ! Les travaux dans la journée gênent les commerçants et la circulation. Les travaux de nuit empêchent les riverains de dormir ! Les restaurateurs aimeraient que les travaux s'arrêtent devant chez eux à l'heure du déjeuner, mais cela représente une perte de temps et d'argent pour les entreprises, et entraîne un allongement de la durée du chantier, qui n'est souhaité par personne ! Vous le voyez, le problème est complexe, mais on ne baisse pas les bras et on s'efforce de trouver sur le terrain des solutions respectant l'intérêt général et ménageant les intérêts particuliers. C'est en concertation que l'on a décidé du calendrier des travaux des places Saint-Roch et Jean-Jaurès. Pour la rue du Faubourg du Courreau, les discussions viennent d'être engagées.

UN ALIGNEMENT D'ARBRES RUE MAGUELONE

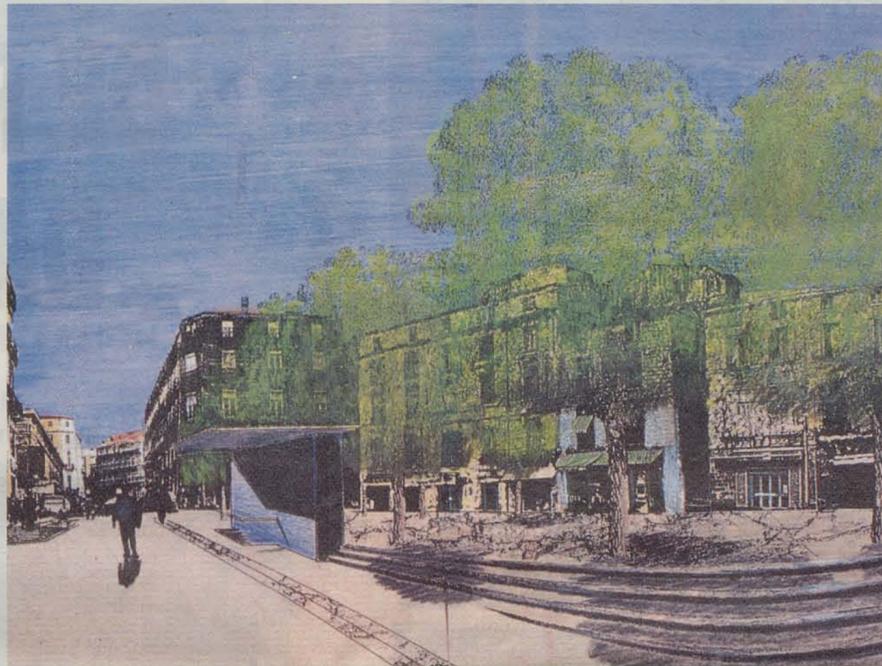
Comme la place Jean Jaurès, après consultation des habitants pour l'aménagement de l'axe gare - préfecture, c'est le projet d'Alain Marguerit qui est retenu pour la rue Maguelone.



Projet Alain Marguerit

La totalité de son tracé sera identifiée en plantant une rangée d'arbres côté Est qui débouche sur la Comédie. Cette plantation est complétée par une ligne de lampadaires sur le trottoir Est du même type que ceux de la Comédie. "Cette ligne d'arbres le long du trottoir

est un élément emblématique du vocabulaire du XIXe siècle. Pour l'affirmer, cet alignement sera taillé sur les deux côtés ce qui permet de dégager les façades et de tracer la perspective sur la coupole d'angle rue de la Loge/place de la Comédie". Ce projet tient compte des contraintes des transports en commun qu'il



Projet Alain Marguerit

PLACE JEAN-JAURES LA PLACE MEDITERRANEEENNE DU CŒUR DE VILLE

L'aménagement de la place Jean-Jaurès s'intègre dans le projet plus vaste de l'aménagement de l'axe allant de la gare à la préfecture. A l'issue d'un concours et d'une consultation des habitants, c'est le projet de l'équipe du montpelliérain Alain Marguerit qui a été retenu.

Il propose de redessiner la place Jean-Jaurès selon son identité historique actuelle : "historiquement, elle est le lieu d'échanges autour de Notre-Dame-des-Tables ; aujourd'hui, elle est un lieu d'animation à côté de la rue de la Loge. Si cette activité "d'à côté" doit être conservée, la place Jean-Jaurès doit en partie être reliée à la place Castellane par la rue de la Loge pour son

activité commerciale". Cette volonté se traduit concrètement par le nivellement de la place : "tous les emmarchements et obstacles sur sa moitié située vers la place Castellane sont supprimés. La deuxième partie au Sud-Est est stabilisée, la pente à 4 % devient à 1 % ce qui accroît les possibilités d'utilisation de la place tout en conservant une particularité actuelle de la vie de la place où les cafés ont une activité différente près des façades et sur la place. La différence de niveau est rendue plus franchissable par le traitement de grands emmarchements dont le dessin reprend le tracé de la Halle aux Colonnes, détruite au début du siècle. Ce dessin est affirmé par la plantation d'une rangée d'arbres et sa fon-

ction qui identifie cette place comme place Méditerranéenne de cœur de ville. L'entrée de la Crypte, qui est une chapelle basse, est reportée le long de la rue de la Loge afin d'être visible aux visiteurs. Le long de ce nouvel escalier se regroupent des éléments de mobilier urbain tels que panneaux d'affichage, cabines téléphoniques, arrêt "Petibus..."

Planning des travaux : 21 septembre 1993 au 1er octobre : concertation publique. 18 octobre au 29 novembre : attribution des travaux.

1er février 94 au 10 juin 94 : chantier. Pendant la durée des travaux, le marché sera transféré place de la Comédie, près du mess des Officiers

PLACE ST-ROCH

C'est à la suite de plusieurs réunions avec les habitants du quartier St-Roch que le projet d'aménagement de la place et des rues adjacentes, a été défini.

Cette opération de mise en valeur d'un secteur du centre historique comprend le traitement des abords immédiats de l'église, de la place et des rues Voltaire, Vallat et Saint-Paul et la réfection des rues adjacentes. L'aménagement concerne les revêtements de sol, la restructuration des espaces verts et la création d'une aire de jeux vivement demandée par les enfants du quartier. Le principe d'aménagement retenu est de doter l'ensemble d'un caractère semi-piétonnier.



Deux commerçants du quartier prennent connaissance du plan d'aménagement proposé.

Coût : 5 MF pour les abords de St-Roch. Travaux : octobre 93 à février 94. Rues adjacentes : 2 MF en février 94.

RUE FAUBOURG DU COURREAU PLUS CONVIVIALE ET ACCUEILLANTE POUR LES PIETONS

L'objectif de la ville dans ce projet est de réhabiliter la rue du Faubourg du Courreau, dans la continuité de la rue St-Guilhem pour redonner aux piétons l'espace qui leur est dû, et l'envie de venir dans cette rue très commerçante. Cet objectif rejoint celui des commerçants qui souhaitent parallèlement conserver un maximum de stationnements possibles.

Caractéristiques du projet : - rénovation totale de la rue (réseaux et revêtements). - conservation d'une file de stationnement en protégeant les angles de rues. - élargissement des trottoirs. - plantation, par groupes de quatre, de palmiers identiques à ceux de la rue St-Guilhem, complétés par quelques platanes côté Plan Cabanne. - rénovation totale de l'éclairage public

avec du matériel identique à la rue St-Guilhem pour une continuité visuelle, implanté pour l'essentiel en console de façades. La concertation se poursuit sur la base de ce projet avec les riverains, en particulier pour choisir le côté de la rue qui accueillera le stationnement, ainsi que les dates précises du chantier.

Coût : 5 MF Travaux : 1er semestre 1994.

RUES DE L'AIGUILLERIE, GLAIZE ET CARBONNERIE

L'activité culturelle et la mise en valeur progressive du patrimoine architectural du quartier Nord-Est de l'Écusson, nécessitent l'aménagement des rues de ce secteur.

La rue de l'Aiguillerie, piétonne de 11 heures à 5 heures sera aménagée pour être confortable pour les piétons :

revêtement d'asphalte ou de béton désactivé, structuré par des bandes de pavés de basalte.

Les rues Glaize et Carbonnerie, ouvertes à la circulation en permanence, seront refaites et adaptées au trafic automobile (enrobé plus pavés de basalte).

Rue de l'Aiguillerie - coût des travaux : 1,2 MF réalisation : février à mai 94 Rue Glaize - coût des travaux : 0,6 MF réalisation : février à mai 94 Rue Carbonnerie - Coût des travaux : 0,25 MF réalisation : mai 94

CENTRE CHORÉGRAPHIQUE AUX URSULINES

La première pierre du centre chorégraphique national de Montpellier Languedoc-Roussillon a été posée le 6 juillet dernier, au Couvent des Ursulines. Une étude préalable de potentialité du site a été réalisée et un avant-projet détaillé concernant le centre chorégraphique a été établi par l'équipe réunie autour de l'architecte Florence Lipsky. L'implantation dans le Couvent des Ursulines, en plein centre historique de la ville, traduit l'esprit qui doit animer le centre chorégraphique dans sa relation avec la ville de Montpellier. Le centre doit être enraciné dans la

ville pour mieux s'ouvrir au reste du monde. Le centre chorégraphique sera donc un centre artistique ouvert aux montpelliérains et capable d'attirer l'attention internationale. Ce sera le premier centre chorégraphique de ce genre en Europe. Il est important que ce bâtiment prolonge l'image et la notoriété forgées par Dominique Bagouet et sa compagnie, et la conforte. Du bâtiment au mobilier, en passant par la signalétique, le centre chorégraphique sera un outil de travail totalement adapté et cohérent.

Coût total des travaux : 35 250 000 F
Construction des studios et réhabilitation : 30 MF
Installations scénographiques et mobilier : 4 MF
Travaux de ravalement : 1 250 000 F
Financements :
- Ville de Montpellier : 21 550 000 F
- Etat : 10 000 000 F
- Conseil régional : 3 000 000 F
- Conseil général : 700 000 F



EXTENSION DE LA BIBLIOTHEQUE DANS LES LOCAUX DE L'HÔTEL DE BOCAUD

La bibliothèque municipale située boulevard Sarrail est trop à l'étroit dans ses murs. Pour qu'elle puisse s'étendre sur place et mieux répondre à sa fonction d'accueil du public et de conservation, un certain nombre d'unités vont déménager dans des locaux tout proches. C'est ainsi que l'hôtel de Bocaud, ancienne école des Beaux-Arts, va être

aménagé pour accueillir en particulier les services de consultation des journaux et périodiques situés au rez-de-chaussée de l'actuelle médiathèque Gutenberg. Les sous-sols de l'hôtel de Bocaud seront aménagés pour des réserves de livres peu fréquemment empruntés. L'ensemble de la médiathèque sera, quant à elle, transférée dans des

locaux plus spacieux à Antigone, aux Echelles de la Ville. Ces aménagements s'accompagnent d'un programme de développement des bibliothèques dans les quartiers, dont la première sera construite en 1994 dans les quartiers Tastavin, Lemasson, Mas Drevon. Réalisation des travaux : courant 94.



AVANT

PLACE DE LA COMEDIE : LE CŒUR DE VILLE BAT PLUS FORT

L'aménagement de la place de la Comédie en 1985-1986 constitue certainement une des réalisations les plus spectaculaires des dix dernières années à Montpellier. Chacun se souvient de la place traversée par la route nationale 113, livrée aux voitures avec leurs cortèges de concerts de klaxons, ronflements de moteurs et gaz d'échappement.

Aujourd'hui, c'est un lieu magnifique, véritable cœur de ville à l'articulation de la ville historique et du Montpellier moderne, où se marient harmonieusement animation joyeuse et détente paisible. Les Montpellierens aiment s'y retrouver pour les grandes fêtes qui y sont organisées, pour flâner ou tout simplement pour y prendre un verre. La construction du tunnel de la Comé-

die, inauguré le 15 décembre 1985, a permis d'enterrer la RN113 et de créer une place piétonne de 21.000 m² de surface. L'aménagement volontairement minéral de la place est l'œuvre d'Alain Marguerit, celui-là même qui a été choisi pour l'axe gare - préfecture, et Gilles Vexlard. Respectant "l'œuf" et la fontaine des Trois Grâces restaurée, un carroyage de marbre blanc couvre tout



APRÈS

l'espace piéton, lui donnant son unité. Une file de 8 grands candélabres d'éclairage principal souligne le grand axe de la place, les façades étant illuminées en contrepoint par des sources lumineuses intégrées. La partie en déclivité a été rattrapée par un grand mur d'eau peuplé de 3 statues. Boules de marbre et cabochons de granit bleu poli complètent la décoration.

Déroulement des travaux
1984 : début des travaux
décembre 1985 : ouverture à la circulation du tunnel de la Comédie
21 juin 1986 : inauguration de la place de la Comédie rénovée.
Coût
- Tunnel : 81 000 000 F (Etat 50 %, Région 15 %, Département 14 %, Ville 21 %)
- Place : 37 000 000 F financés à 100 % par la ville.

L'Écusson comprend 225 voies. Depuis 1977, une centaine de rues ont été aménagées dont une cinquantaine en rues piétonnes. L'aménagement des voies piétonnes vise bien sûr à créer des zones de repos, de promenade, d'échange où chacun peut flâner en toute quiétude, à l'écart des nuisances et des dangers de la circulation automobile. Mais l'objectif est aussi de renforcer le potentiel commercial des rues naturellement commerçantes de la ville. Citons les principales réalisations depuis 17 ans :

- La Grand'rue Jean-Moulin

Artère commerçante très animée, véritable trait d'union entre la place de la Comédie et le secteur sauvegardé. Elle est aussi le débouché naturel des quartiers Ouest (Gambetta-Clémenceau) vers le centre historique.

Travaux réalisés en 1981-1982.

- St-Guilhem

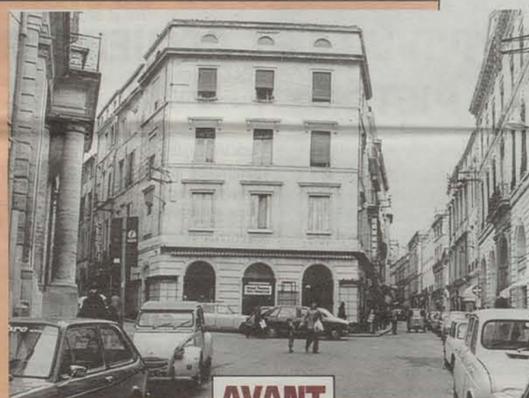
Une des 3 artères de transit à travers l'Écusson avec les rues Foch et Université.

Conception de voie mixte : piétons, voitures légères et transports en commun sur un même plan, uniquement délimité par des bornes et des bancs.

Des palmiers agrémentent la perspective.
Coût des travaux : 5,5 MF réalisés en 1990.

- Et encore

Rue de Verdun, rue Boussairoles, rue des Etuves, place Molière, rue de la Loge (en partie), rue Jacques Cœur, place St-Côme, rue Jules Latreille, rue de l'Argentier, place Castellane, place de la Chapelle Neuve, place Pétrarque, place de la Canourgue etc.



Place St Côme

AVANT

50 RUES PIETONNES DEPUIS 1977



APRÈS

JARDIN DE L'ESPLANADE

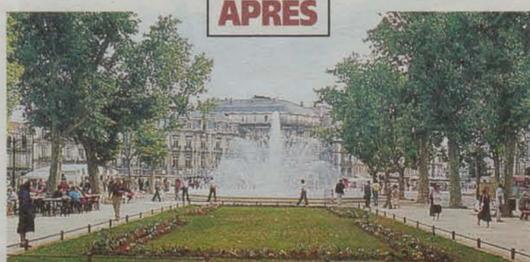


AVANT

La promenade de l'Esplanade, réalisée en 1723, s'allonge entre la place de la Comédie et le Corum. Au XIX^e siècle, l'esplanade est plantée de platanes. C'est un lieu de vie, de revues militaires, du déroulement de nombreuses cérémonies. En juin 1988, l'esplanade a été réaménagée, parterres gazonnés et fleuris, revêtement de sols en enrobés de teinte beige, reprise de l'éclairage avec des candélabres à l'ancienne, bancs, corbeilles. Les deux bassins octogonaux construits au XVIII^e siècle et supprimés en 1896 lors de l'installation de

l'exposition régionale sur l'esplanade, sont reconstruits sur le même site. En 1989, l'aire de jeux réservée aux enfants est entièrement rénovée et équipée de différents portiques entièrement réalisés en bois. Prolongée aujourd'hui par les jardins du Corum, l'Esplanade est la liaison directe pour les piétons entre le centre historique et les quartiers Verdanson, Beaux-Arts, Les Aubes.

Coût total des aménagements réalisés en 1988 et 1989 : 7 MF.



APRÈS



AVANT

TOUR DE LA BABOTE

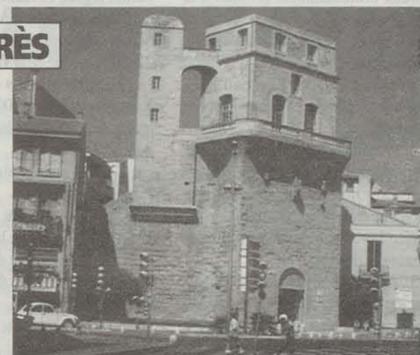
La Tour de la Babote est un des plus illustres vestiges de la commune clôturée érigée au XIII^e siècle. Ce monument médiéval d'un grand intérêt archéologique présentait de graves désordres et menaçait même de s'écrouler. C'est en 1982 que le Conseil municipal décidait d'intervenir. La restauration n'a pu être entreprise qu'après de mul-

tiples acquisitions nécessaires pour pouvoir dégager la Tour. Une première tranche de travaux en juin 1983 concernait les travaux de consolidation les plus urgents. Une deuxième tranche de travaux a permis la mise en valeur de ce qui était l'angle Sud de la commune clôturée : restauration de la façade côté boulevard et de la façade côté cour ; démolition

des deux immeubles attenants et restauration des parties dégagées. D'autre part, le square intérieur, dégagé lors des démolitions en 1982 a été aménagé : création d'un escalier pour accéder au rempart et d'un autre pour accéder au 1^{er} étage du n° 1, boulevard Victor Hugo ; création d'une "allée d'eau" assurant la fraîcheur l'été sous les arbres conservés. La Tour a

retrouvé sa vocation d'origine en abritant la société astronomique de l'Hérault ; un bâtiment annexe est le siège du cercle d'échec Karpov.

Coût des travaux
- Tour de la Babote (juin 1983 - décembre 1985) : 2,3 MF
- Square de la Tour (1989) : 1,9 MF.



APRÈS

"LE NOUVEAU STE-ANNE"

Bloqué au pied de l'orgueilleuse flèche de l'église, le quartier Ste-Anne, après quelques années d'assoupissement, est en train de connaître un nouveau réveil. Ce quartier est un des plus attachants et des mieux identifiés de Montpellier. C'est en 1990 que la ville, en collaboration avec les habitants et les chambres consulaires, décide de redonner vie au quartier. Plusieurs actions sont engagées. En 1991 l'église désaffectée et entièrement restaurée est transformée en un centre d'animation culturelle. La nef est aménagée en salle d'exposition. Ce nouveau lieu d'exposition destiné à servir de locomotive au projet de revitalisation économique du quartier, tient ses promesses et connaît un très grand succès. L'aménagement de la place Ste-Anne et de la place du Petit Scel, en places piétonnes, a été réalisé en 1992. Fontaine, plantations ont remplacé les voitures. Chaque samedi, cet espace accueille un marché aux antiques.



En 1993 une opération programmée d'amélioration de l'habitat est engagée pour embellir les immeubles et rendre les logements plus confortables tout en permettant aux habitants les plus modestes de rester chez eux dans de meilleures conditions. Enfin, en 1992, une convention commerce-artisanat signée par la ville, l'Etat et les Chambres consulaires prévoit de revitaliser les activités commerciales et artisanales et en particulier d'encourager l'installation des métiers arts.

Coût restauration de l'église
1985 - 2 400 000 F (clocher)
1989 - 350 000 F (toiture)
1989 - 330 000 F (illumination)
1991 - 1 800 000 F (Carré Ste-Anne)

Coût aménagement des places Ste-Anne et du Petit Scel et des rues adjacentes (rues Ste-Anne, Philippi et de l'Huile).
1992 - 4 800 000 F.

LES HALLES CASTELLANE RENOVEES



L'ensemble : Halles Castellane-marché Jean-Jaurès, est un lieu privilégié qui participe à l'animation et au dynamisme économique du centre ville.

Construites en 1859 pour accueillir une vingtaine de commerçants, les Halles Castellane accueillent aujourd'hui une cinquantaine de commerces de détail (alimentation, fleurs, journaux). En 1991 il a été décidé d'engager d'importants travaux de rénovation en

4 tranches annuelles. La 3^e tranche s'est achevée cet été. Modernisées, embellies, mises aux normes d'hygiène, les Halles constituent aujourd'hui un outil de travail pratique pour les commerçants et un site attractif et agréable pour les chaland. Tous les travaux se sont déroulés en étroite concertation avec les commerçants qui ont été consultés à plusieurs reprises sur la nature des travaux, le planning et les modalités d'exécution du chantier. Le programme de travaux réalisés

comporte la réfection des allées, l'assainissement des caves, la mise en conformité des réseaux d'eau potable et de la collecte des eaux usées, le carrelage des allées et l'esthétique des étals. Les travaux, conformément au choix des commerçants se sont déroulés en 2 phases de travaux qui ont été effectuées successivement, permettant ainsi de ne pas interrompre l'activité commerciale de la Halle. **Coût des travaux 1993 : 868 000 F (1992 : 300 000 F)**

ET AUSSI...

PLACE DE LA CANOURGUE



LE COUVENT DES URSULINES



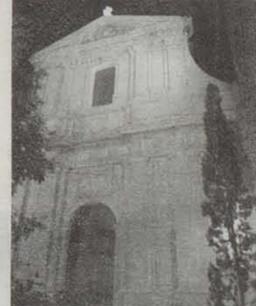
VERRERIE BASSE



PAVILLON DU MUSEE FABRE



ILLUMINATION DES MONUMENTS



MIEUX CIRCULER DANS L'ECUSSON



1. Communication des décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal.
2. Information de M. le Maire.
- 3.7. En raison du décès d'Ernest Granier :
- Mme Lazerges est élue comme représentant du Conseil Municipal au sein de l'Association de la Maison pour Tous Albert Dubout.
- M. Pouget, au sein de la Commission d'Etude des Aménagements hydrauliques de la région Nord de Montpellier.
- M. Pouget, au sein de la Commission permanente interdépartementale de la dérivation des eaux de la source du Lez.
- M. Pouget, au sein du Conseil d'Administration de l'OPAC.
- M. Morales, au sein du Syndicat mixte d'adduction d'eau de la région de Montpellier.

- SCI Rimbaud d'Orange pour créer des locaux professionnels (170m²) à la Paillade.
13. Agrément de la candidature de la Société Specia France pour la création d'un pôle commercial au Sud de la Paillade. (commerces alimentaires et services).
 14. Restauration de l'Arc de Triomphe du Peyrou. Approbation de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de l'Etat. Approbation du projet. Lancement de l'appel d'offre, et demandes de subvention.
 15. Avis favorable du Conseil Municipal sur la modification du Plan d'Aménagement de zone et du programme des équipements publics de la zone d'aménagement concertée du Val de Croze. (évolution du plan initial vers plus d'habitat individuel).
 16. Cession à la BNP du rez-de-chaussée et du sous sol de l'immeuble que

- Suivront : La Paillade, Le Petit Bard/Pergola/Cévennes/Celleneuve, Saint-Martin/Près d'Arènes/Aiguelongues/La Rauze, et les quartiers Nord.
- 22-25. Garantie de la Ville :
- à l'ADAGES pour des emprunts d'un montant total de 4.500.000F destinés au programme de rénovation du centre de Bourneville ;
- au C.C.A.S. pour la Maison d'enfants Marie Caizergues ;
- à l'OPAC pour un emprunt de 17.500.000F destiné à la construction de la troisième tranche de la Résidence François Mireur, ZAC des Consuls de Mer à Port Marianne. (les deux premières tranches ont été inaugurées le 11 septembre dernier) ;
- à la Société d'HLM Le Nouveau Logis Méridional pour l'acquisition de sept logements dans le cadre de l'action pour le logement des personnes défavorisées, 15, rue Bourrelly.

HOMMAGE A ERNEST GRANIER



Au cours du Conseil Municipal du 13 septembre, un hommage solennel a été rendu à notre ami Ernest Granier décédé le 27 juin dernier, en présence de sa famille et de ses amis. Successivement, Paul Escande, Président des évadés de guerre, Louis Pouget, qui succède à Ernest Granier,

André Lévy pour le groupe socialiste du Conseil municipal, André Vézinhel pour le groupe socialiste du Conseil général, et Georges Frêche ont salué avec émotion le grand monsieur, l'ami, l'homme de cœur sensible et généreux, le courage, la modestie, la conscience de celui qui restera pour tous un modèle.

ERNEST GRANIER

Né en 1917, près d'Avignon. C'est à l'âge de 19 ans qu'Ernest Granier s'engage dans l'armée et est affecté au 28^e régiment des transmissions à Montpellier. Lorsque la guerre éclate, il part pour le front de Belgique, où il est fait prisonnier à Charleroi en mai 1940. Il s'évade, est repris à Guise, s'évade à nouveau et est repris à Saint-Quentin. Il est alors transféré dans les "centres de triage" de Trèves, Coblenze, Rhens am Rhein. Le 17 mai 1941, il s'évade à nouveau. 120 kilomètres parcourus à pied en vingt jours, lui permettent de rejoindre la France libre.

Il rejoint l'école militaire des transmissions à Montargis et en sort en avril 1946 avec le grade de Sous-Lieutenant. Lieutenant deux ans après, il est nommé Capitaine le 1er octobre 1953.

C'est alors l'Algérie. Promu Commandant de la 71^e compagnie de transmissions à Colomb-Béchar, il devient Chef de bataillon, directeur de l'instruction, le 1er janvier 1963. En avril 1966 enfin il fait valoir ses droits à la retraite au grade de Lieutenant-Colonel.

Ernest Granier, colonel en retraite, Conseiller Général du 2^e canton fut élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur en février 1993.

Adjoint au Maire, il était Officier d'Etat-Civil, délégué aux Services Techniques, délégué aux relations avec l'Armée et les Anciens Combattants, à la résidence-foyer Saint-Côme, à la salle de quartier Aiguelongue et Plan des 4-Seigneurs, à la Maison de quartier Nord rue des Poiriers.



Question n° 14. Lancement des travaux de restauration de l'Arc de Triomphe du Peyrou.

8. Appel de candidature pour "les opérations ponctuelles de communication" de la Ville de Montpellier.
9. Cession partielle de bail, Ville-France Télécom, d'une partie de terrain appartenant à l'ENSAM, situé Gymnase Jouanique, pour la construction d'un centre de distribution nécessaire au programme de câblage de la ville.
10. Intégration dans le domaine public communal de la rue des Passiflores à la demande de l'Association Syndicale libre "Les Traverses".
11. Agrément de la candidature de "Renault Paillade Automobile" pour créer un magasin de pièces détachées et construire un bâtiment de préparation des véhicules, sur un terrain situé à proximité du centre de secours.
12. Agrément de la candidature de la

- la Ville possède 1, Bd Victor Hugo, au prix de 1.650.000F.
17. Mise en vente de l'appartement n° 73 situé Résidence du Nouveau Monde au prix de 700.000F.
 18. Création de Conseils Municipaux d'enfants, à l'échelle de trois quartiers : centre ville, Mas Drevon, Plan des 4 Seigneurs/Jeu de Mail.
 19. Question retirée.
 20. Attribution de subvention 93 :
- 5.000F au Comité Départemental de l'Hérault de Boxe Américaine ;
- 5.000F au Montpellier Skate Club Short Brain.
 21. Demande de subvention pour la construction de la Médiathèque Lemasson Tastavin. Cet équipement est la première pièce d'un schéma directeur d'implantation de cinq grandes médiathèques de quartiers.

26. Convention Ville de Montpellier/Etat pour une servitude de passage d'une canalisation rue de Crète-Boulevard d'Antigone.
27. Avenant n° 1 au marché Société LRS pour la fourniture et pose de panneaux de police et plaques de rues.
28. Convention Ville de Montpellier/France Telecom pour l'installation et l'exploitation de cabines téléphoniques sur la commune de Montpellier.
29. Dénomination de Commissariats de Police Municipale :
- Quartier Aiguelongue - Beaux-Arts Boutonnet - 4 Seigneurs ;
- Quartier Antigone - Les Aubes - Millénaire - La Pompignane.
30. Convention d'affermage pour un kiosque à journaux plus esthétique au bas de la Grand Rue, Ville/Société AAP.

9-11 OCTOBRE

SALON DU CHAMPIGNON

La société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle et son dynamique président, M. Pierre Iherault, en collaboration avec la Faculté de Pharmacie et l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier, organise pour la dixième fois un salon du champignon.

- le samedi 9 octobre de 14h à 19h,
- le dimanche 10 octobre de 9h30 à 19h non stop,
- le lundi 11 octobre de 9h30 à 18h non stop.

Différents stands avec gravures, panneaux explicatifs coupes de champignons seront installés. Description des groupes - classification.

A savoir :
- la plupart des champignons comestibles de nos régions,
- les champignons toxiques, vénéreux ou non comestibles.

Un stand, de mycogastronomie sera tenu par des conseillères quant à la préparation des cryptogrammes comestibles, des précautions à prendre. Des recettes seront également fournies.

A l'entrée un groupe de spécialistes sera à la disposition du public pour identifier les champignons récoltés par les amateurs. Enfin, des instructions seront données dans le cas d'indispositions voire d'empoisonnement par des espèces dangereuses - en insistant sur



Bolet Boletus Echilis

les erreurs de traitement à ne pas commettre (absorption de lait par exemple).
Renseignements Société d'Horticulture. Tél. 67 63 43 22.

30 OCTOBRE

FETE A LA CAVE COOPERATIVE DE MONTPELLIER

Combien de montpelliérains savent qu'il existe dans le quartier Saint-Cléophas une cave coopérative qui produit et commercialise du vin. En particulier, un A.O.C. baptisé Comte Guillhem qui fait partie du terroir de la Méjanelle, et un très bon vin de pays, le Peyrou.

La cave coopérative de Montpellier est née en 1929 de la volonté d'une poignée de vigneron de Montpellier. Cette cave coopérative a eu de

grandes heures de gloire. Aujourd'hui, le vignoble montpelliérain est toujours présent mais plus modeste en superficie. On trouve encore des vignes près du Zénith, du Mas Drevon, près de la Faculté de Pharmacie ou près de Boutonnet.

Ces plants sont particulièrement soignés par les viticulteurs et font partie de l'histoire culturelle de notre ville. On peut se souvenir qu'il y a plus de 20 ans les cours du vin de l'Hérault étaient fixés à Montpellier, Place de la

Comédie, puis au Cours Gambetta. Il y a quelques années, la cave s'est ensommeillée. Aujourd'hui, la voilà totalement réveillée sous l'impulsion de sa présidente, Mme Jeanine Séverac, et du groupe Agrocanet.

La cave coopérative a en effet adhéré en 1990 au groupe Agrocanet qui regroupe aussi la cave coopérative de Saint-Paul et Valmalle, celle de Saint-Bauzille de Putois et de Ceyras. La cave coopérative, le 30 octobre sera largement ouverte au public en présence de ses 188 coopérateurs. Les montpelliérains pourront déguster et acheter du vin et découvrir des produits tirés du vin, tels que les tomates de raisins au muscat ou des gelées de raisin qui rappellent le raisiné de notre enfance.

CAVE COOPERATIVE DE MONTPELLIER
55, rue St-Cléophas
Tél. 67 42 50 54



Les vendanges des vigneron montpelliérains à deux pas du Zénith.

LES ANIMATIONS DES VIGNERONS A LA FOIRE EXPOSITION

Samedi 16 octobre

Journée du Vin - Fête des exposants. Présentation des Terroirs (en collaboration avec les exposants). Rassemblement de confréries intronisations. Animation.

Dimanche 17 octobre

Dégustation vente au public dans les stands languedociens.

Lundi 18 octobre

Journée invitations aux professionnels : distributeurs, comités d'entreprises, gastronomie.

Mardi 19 octobre

Journée vins et produits de la mer.

Mercredi 20 octobre

Journée Jeunes miel, jus de raisin, jus de fruits.

Jeudi 21 octobre

Journée vin nouveau présenté au public.

Samedi 23 octobre

Journée vins et produits de la montagne.

Dimanche 24 octobre

Journée vins et châtaignes.

Brèves

RECENSEMENT POUR LE SERVICE NATIONAL

Les opérations de recensement de la quatrième période 1993 s'effectueront entre le 1er au 29 octobre 1993. Doivent se faire inscrire les jeunes gens nés entre le 1er juillet et le 30 septembre 1976, ainsi que ceux nés en France de parents étrangers (ayant donc la faculté de décliner la nationalité française) et les naturalisés dont le décret est intervenu entre le 1er avril et le 30 juin 1993.

Les intéressés doivent se présenter à la Mairie du Polygone tous les jours ouvrables de 8h30 à 17h, munis d'une pièce d'Etat Civil (extrait de naissance, livret de famille ou carte d'identité pour ceux nés à Montpellier), et dans les mairies-annexes de 8h45 à 16h30.

ARTOTHEQUE : LOUEZ DES OEUVRES D'ART A MONTPELLIER

La Ville de Montpellier propose 1300 oeuvres d'artistes contemporains à louer pour chez vous, pour votre entreprise, pour votre plaisir.

La Galerie de Prêt d'Oeuvres d'Art sera opérationnelle

TENNIS DE TABLE

Montpellier vient de se doter d'une grande salle spécifique destinée à la

pratique du tennis de table : 16 tables sont installées en permanence au gymnase Alain Achille, 1, place Marcel Godechot, juste à côté du stade Philippides. Idéalement située en plein quartier étudiant, cette salle est désormais celle du Montpellier-Crès Tennis de Table (champion de France 1993). Initiation dès l'âge de 7 ans, perfectionnement, compétition à tous niveaux : la petite balle blanche a trouvé un bel écrin à Montpellier.

Pour tous renseignements : téléphoner au 67.87.14.66 ou au 67.65.44.51.

ARTOTHEQUE : LOUEZ DES OEUVRES D'ART A MONTPELLIER

La Ville de Montpellier propose 1300 oeuvres d'artistes contemporains à louer pour chez vous, pour votre entreprise, pour votre plaisir.

La Galerie de Prêt d'Oeuvres d'Art sera opérationnelle

16 OCTOBRE ACCUEIL DES NOUVEAUX MONTPELLIERAINS

L Comme chaque année, une journée d'accueil est organisée à l'attention des nouveaux montpelliérains. L'objectif de cette journée d'information et de convivialité, qui rencontre traditionnellement un grand succès est de faciliter l'intégration de nos nouveaux concitoyens. Au programme : une visite guidée de la ville par l'Office de Tourisme, et une réception au Corum, au cours de

laquelle Georges Frêche présentera l'ensemble du Conseil Municipal, les services de la ville et les organismes culturels. Un buffet de bienvenue sera également offert aux participants.

L'inscription pour cette journée est obligatoire auprès de l'Office du Tourisme du Triangle (Place de la Comédie).
Tél : 67.58.67.58

nelle du 1er octobre au 31 décembre 1993 à la Galerie d'Art Contemporain Saint-Ravy Demangel, Place St Ravy à Montpellier. Du mardi au samedi de 11h à 19h.
Tél : 67.60.61.66 ou 67.66.39.40

(tournée en attendant le Printemps, échanges inter-régionaux et internationaux, concerts en prison, etc.) Pour participer aux sélections régionales du Printemps de Bourges, les groupes doivent envoyer avant le 15 octobre 93, les éléments suivants : 1 cassette 2 titres 1 biographie ou une lettre de présentation 1 dossier de presse

Adresse : Martine Viceriat Salle Victoire 2

Domaine de Mas de Grille 34430 Saint-Jean-de-Vedas
Tél : 67.47.91.00
Fax : 67.42.93.90

Bouquet final

Les dernières florales du quatrième centenaire du jardin des plantes de Montpellier auront lieu le week-end des 9 et 10 octobre, de 9 heures à 19 heures, dans le jardin des plantes, l'Orangerie et l'Institut de Botanique.

COMMISSION DE CONCERTATION SUR L'ENVIRONNEMENT

A l'instar de la Commission de Concertation Sociale, une Commission de Concertation sur l'Environnement s'est mise en place.

Présentation par Yves Larbiou, Adjoint au Maire, délégué à l'Ecologie, Président de la Commission.

Qui compose la Commission de Concertation sur l'Environnement ?

La Commission de Concertation sur l'Environnement, que je préside, est composée de huit membres du Conseil Municipal. Tous les groupes politiques y sont représentés, majorité et opposition.

Quel est l'objectif de cette Commission ?

Se mettre à l'écoute des associations qui œuvrent dans le secteur du cadre de vie et de l'environnement. Elaborer avec elles un bilan de tout ce qui a été réalisé depuis 17 ans dans ce domaine. Nous demandons aux associations de nous faire part de leurs critiques mais surtout de leurs propositions pour dégager des actions et des priorités municipales en matière d'écologie urbaine. Toutes ces réflexions et propositions feront l'objet d'un livre blanc "vert", deuxième tome de la série "Montpellier, la Ville Autrement", après le premier volume sur la Solidarité.

Concrètement, comment se déroule la concertation ?

Nous rencontrons chaque association individuellement afin d'avoir un échange plus direct et plus serein donc plus positif.

Entre le 1er septembre et le 15 octobre, nous aurons rencontré 34 associations, à raison de 6 ou 7 par semaine, soit presque la totalité. Nous débiterons aussi le cadre strictement



Réunion de la Commission le 21 Septembre, autour d'Yves Larbiou, en présence de l'APIEU.

écologique et nous rencontrerons l'ensemble des Comités de Quartier qui travaillent directement sur le cadre de vie.

Vous avez déjà rencontré une douzaine d'associations. Quelles impressions en retirez-vous ?

Les réunions sont très intéressantes. Les gens que nous rencontrons sont avides d'information. Ils veulent savoir ce que va devenir leur ville, leur quartier. En retour, des propositions nombreuses sont faites à la commission, la plupart concernant des aménagements de détail ponctuels comme l'installation de points d'eau dans un parc. Beaucoup de réflexions, de propositions aussi, concernent la sécurité des déplacements dans la ville, notamment pour les piétons, les cyclistes, les personnes âgées, les enfants.

Comment les propositions faites par les associations seront-elles prises en compte ?

Parallèlement à la consultation des associations, nous avons engagé une

procédure avec le Ministère pour signer une charte d'environnement urbain. Un bureau d'études établit actuellement un diagnostic en consultant l'ensemble des intervenants des collectivités locales et des administrations. Les thèmes : la qualité de l'air, l'énergie, le bruit, les déplacements... Nous confronterons et regrouperons les éléments de ce diagnostic ainsi que les observations des associations pour élaborer des objectifs et un programme définissant les priorités qui seront mises en œuvre dans le cadre des budgets à venir. Les actions inscrites dans la charte d'environnement bénéficieront de subventions.

Les associations qui n'auraient pas été contactées ou les particuliers qui souhaitent faire des propositions peuvent écrire à la Mairie à Yves Larbiou, ou contacter le secrétariat de la Commission :

1, Place Francis Ponge
34064 Montpellier
Tél : 67.34.70.77

34 ASSOCIATIONS INVITÉES ENTRE LE 1^{er} SEPTEMBRE ET LE 15 OCTOBRE

Arbres de Vie,
Association Castelnauvienne Sauvegarde du Lez,
Association de défense Environnement Aiguelongue,
Association Jardins Familiaux,
Association Maîtrise Qualité de l'Air en L.R.,
Association Maison de l'Environnement de Montpellier,
Association Usagers Transports,
Atelier Recherche Techniques Solaires,
Atelier d'Initiation Environnement Urbain Montpellier-Méze,
Compagnie Commissaires-Enquêteurs Région L.R.,
Club du Soleil Montpellier-Hérault,
Collectif Mosson-Coulzou,
Commission Recherche Information Radioactivité,
Comité Liaison des Associations pour l'Environnement,
Comité Liaison Vie des Etangs montpelliérains,
Comité Sauvegarde Patrimoine du Pays,
Comité National Anti-Bruits,

Confédération Syndicale Cadre de Vie,
Confédération Syndicale des Familles,
Crataegus Paysages d'Ici,
Fédération des Associations du Bassin du Lez,
Géologie et Développement,
Groupe de Recherche Vertébrés et Environnement,
Groupe Etude Futur Tramway Agglomération Montpellier,
Groupe Etude Fours et Outils Solaires,
Groupe Universitaire Etude Protection Environnement,
Paillade Mosson Coulee Verte,
Récréaferme,
Réseau Information Energie Environnement,
Société Horticulture Histoire Naturelle,
Vélos pour Tous,
Amis de la Ferme Enfants Lunaret,
Amis de la Nature,
Amis du Jardin des Plantes.

CONCERT (1)

MOZART
Symphonie n°29 en la majeur kv 201.

LISZT
Malédiction pour piano et orchestre.

BEETHOVEN
Sinfonietta d'après le quatuor opus 18 n°4. (Orch. Koering).

Concert dirigé par Thomas Sanderling. Piano : Claudio Crismani.

Avec les Solistes de Montpellier-Moscou.

Par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier. Samedi 23 octobre à 17h

Dimanche 24 octobre à 10h45

Tél : 05.340.340 (n° vert gratuit).

Concert dirigé par James Loughran

Piano : René Koering. Avec les Solistes de Montpellier-Moscou et ECM2, et le concours de Musique Nouvelle en Liberté.

Par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier

Vendredi 5 novembre à 20h30

Dimanche 7 novembre à 10h45

Tél : 05.340.340 (n° vert gratuit).

(4)

QUATUOR ATHEANEUM ENESCO

- Haydn. Quatuor op 76 n°2. "Les Quintes".

- Hersant. Quatuor n°2. - Janacek - Quatuor n°2 "Lettres intimes".

Dans le cadre des Concerts Parallèles 28 octobre à 20h30

Salle Molière Location : 67.60.19.99

(2)

BARTOK
Suite de danses

LALO
Symphonie espagnole pour violon et orchestre opus 21.

MENDELSSOHN
Symphonie n°3 écossaise en la mineur, opus 56 ;

Concert dirigé par James Loughran. Violon : Patrice Fontanarosa.

Par l'Orchestre Philharmonique de Montpellier

Vendredi 15 octobre à 20h30

Dimanche 17 octobre à 17h

Tél : 05.340.340 (n° vert gratuit).

(3)

CAGE
Concerto pour piano et orchestre.

MAHLER
Symphonie n°5 en ut dièse mineur.

CINEMA-CONCERT

LA SULTANE DE L'AMOUR

Un des plus beaux films de l'époque du "muet" réalisé par René Le Somptier. Une musique flamboyante, baroque, accompagnera la projection de cette somptueuse fable colorisée.

En co-réalisation avec le Festival du Cinéma Méditerranéen. 22 octobre à 20h30

Opéra Berlioz Le Corum Tél : 67.60.19.99

THEATRE



Photo Francis LA HARRAQUE

ALCESTE

Le texte d'Euripide dans une nouvelle traduction de la Maison Antoine Vitez. Cette fable étrange qui raconte l'histoire d'une femme qui accepte de mourir à la place de son mari, jouée il y a 2500 ans en Grèce, est une création de Jacques Nichet.

Du 13 au 31 octobre et du 4 au 11 décembre à 20h45.

Mercredi et jeudi à 19h

Dimanche à 18h

Relâche le lundi

Théâtre des 13 Vents à Grammont

Location : 67.58.08.13

VICTOIRE 2

BERNARD ALLISON
3 octobre à 19h

WEBB WILDER
7 octobre à 21h

THAT PETROL EMOTION
8 octobre à 21h

CALVIN RUSSEL
9 octobre à 21h

V. ROY (REGGAE)
12 octobre à 21h

BURMA SHAVE
16 octobre à 21h

Complexe rock et musiques vivantes
Mas de Grille Tél : 67.47.91.00

EXPOS

CONTES ORIENTAUX



Cette expo photo de Christopher Taylor est une première en France.

Jusqu'au 6 novembre, du mardi au samedi, de 13h à 19h

Espace Photo Angle au Corum.

"TERRES MEDITERRANEEENNES, PAYSAGES EN DEVENIR"

Jusqu'au 2 novembre de 13h à 19h

Tous les jours sauf le mardi.

Agropolis Museum 951, Avenue Agropolis (Bus n°5).

LIVRES ALLEMANDS POUR LA JEUNESSE

Une exposition de quelque 200 livres, conçue par les Goethe-Instituts, donne un aperçu représentatif de ce que les enfants

lisent en Allemagne. Du 6 au 29 octobre

Maison de Heidelberg 4, rue des Trésoriers de la Bourse Tél : 67.60.48.11

ZENITH

MICHEL FUGAIN

Accompagné de ses excellents jeunes musiciens de jazz.

9 octobre à 20h30

Location : 67.92.23.53 ou 67.60.55.20

JOHNNY CLEGG ET SAVUKA

Le grand retour du Zoulou blanc de l'Afrique du Sud.

15 octobre à 20h30

Location : 67.64.93.64 ou 67.60.55.20

SCORPIONS

Ce grand groupe allemand de hard rock a su briser les lois pour se faire entendre.

En première partie : DUFF. 25 octobre à 20h30

Location : 67.64.93.64 ou 67.60.55.20

MARC JOLIVET

Romique, comédien et clown

humoristique dans son nouveau spectacle : "Cet homme va changer le monde". 26 octobre à 20h30

La programmation du Zenith est prévisionnelle. N'hésitez pas à appeler le répondeur-programmation. Tél : 67.64.50.00

OPERA

LE CHATEAU DES CARPATHES



Inspire du roman de Jules Verne, Philippe Hersant, jeune compositeur romantique contemporain, a construit un opéra en deux scènes et un prologue.

Livret de Jorge Silva Melo. Créé au Festival de Radio France et de Montpellier le 1er août 1992.

27-29 octobre à 20h

31 octobre à 15h

Opéra Comédie

Location : 67.60.19.99

EXPOSITION

LE GRAND SIECLE ATTEINT DES SOMMETS

Avec plus de 60.000 visiteurs dont 3.500 scolaires, l'exposition Grand Siècle a connu un succès considérable. Suivons une sortie pédagogique d'une classe de CM2.

Ils sont étonnamment sages ces écoliers d'une classe de CM2 de Montpellier qui observent, plus ou moins médusés, les plus belles toiles des maîtres français du 17e siècle. Assis par terre, ils écoutent attentivement les explications d'Isabelle, jeune guide du service pédagogique du Musée Fabre.

Autour d'eux règne un brouhaha inhabituel dans les salles du musée, dû aux multiples groupes qui se croisent, à trois jours de la fermeture définitive de l'Exposition Grand Siècle qui s'est tenue tout l'été à Montpellier.

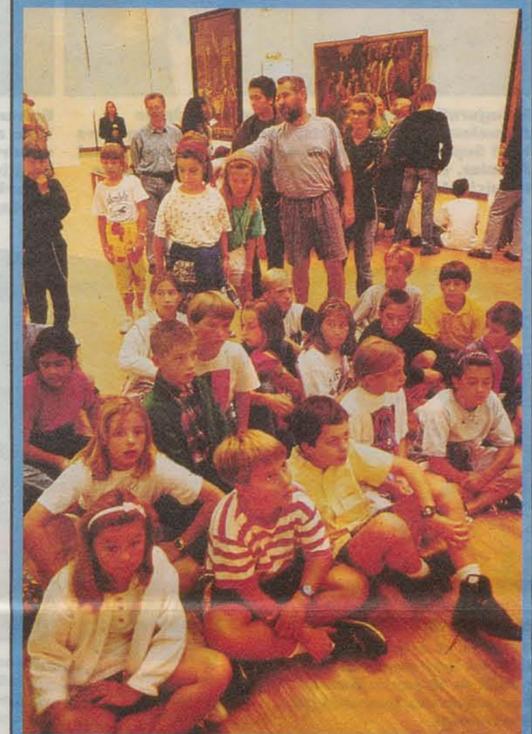
C'est la rançon du succès considérable de cette splendide exposition. Plus de 60.000 visiteurs se sont déplacés pour admirer les quelque 130 tableaux réunis pour l'occasion au Musée Fabre et à son pavillon. Face à l'engouement du public, avec l'accord des prêteurs et en particulier du Musée du Louvre, l'exposition qui devait se terminer le 5 septembre a pu être prolongée de quinze jours. Une véritable aubaine pour ceux qui n'avaient pas encore pu se rendre à l'exposition. Une aubaine aussi pour les écoles, collèges et lycées qui ont pu faire profiter de l'exposition leurs élèves rentrés en classe le 7 septembre.

Au total, plus de 100 classes, soit environ 3.500 scolaires de l'agglomération, ont pu approcher la peinture française du 17e siècle, dans ses plus belles œuvres, guidés par leurs maîtres ou par des guides professionnels du Musée.

Avec Isabelle, nos jeunes écoliers montpelliérains ont droit, en une douzaine de tableaux, à une remarquable leçon d'histoire de l'art sur l'évolution de la peinture française du 17e siècle. Très simplement, mais avec une précision toute scientifique, elle explique le maniérisme, le caravagisme, la scène de genre, le clair-obscur, la nature morte, l'allégorie...

Mais surtout, elle apprend aux enfants à ouvrir leurs yeux et elle leur donne un regard de connaisseur : la lumière, la composition du tableau, la représentation des matières. Ecoutez-les.

PAROLES D'ENFANTS



Elise
"Il y a des tableaux très sombres, d'autres très gais. On a appris beaucoup de choses sur cette période."

Nicolas
"Les peintures sont jolies. J'ai été très impressionné : à l'époque, ils peignaient vraiment très bien."

Benoit
"Ça nous a appris quelque chose de plus : comment était la vie du 17e siècle. Les tableaux sont très jolis."

Camille
"Autrefois, ils avaient beaucoup de patience et de grandes qualités qu'on n'a plus aujourd'hui pour peindre. On a d'autres techniques."

Vincent et Lætitia
"Les natures mortes surtout sont très bien faites. Je croyais vraiment regarder de vrais fruits."

Loïc
"La lumière avait beaucoup d'importance dans ces tableaux."

Jean-Louis
"C'est pas mal, beaucoup mieux que ce que je croyais, et j'ai appris comment on peignait au 17e siècle."

Marion
"J'ai bien aimé. J'ai été étonnée de voir comment étaient les cadres et comme les tableaux étaient bien conservés."

Camille
"Ça nous a montré ce qui se passait chez les peintres à cette époque."
Sophie
"Les tissus surtout sont très bien faits."
Clara
"Si on regarde bien certains tableaux, on peut s'imaginer dedans."
Marielle
"Ça nous a appris les différentes façons de peindre à cette époque."
Julie
"Ce que j'ai préféré, c'est le panier de prunes et le vase de fleurs."

FLASHBACK



Inauguration du poste de police municipale Aiguelongue, Beaux-Arts, Boutonnet, 4 Seigneurs le 11 Septembre. A côté de Georges Frêche, Paul Prunier, conseiller municipal délégué à la police municipale.



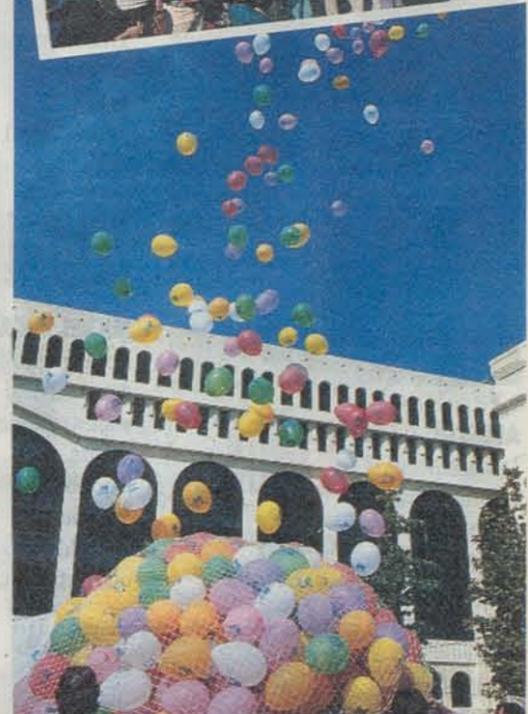
En remettant, le 15 septembre, la médaille de la Ville au commissaire Durand, à l'occasion de son départ, Georges Frêche a souligné les avancées positives qu'il a accomplies dans le domaine de la sécurité et en particulier la mise en place de l'ilotage dans les quartiers.



Artistes et artisans ont dévoilé leur savoir-faire au public le 18 septembre à l'occasion des journées du Patrimoine



Réunion de concertation à Grammont en Septembre avec l'ensemble des associations et comités de quartiers. Chaque mois, une réunion thématique aura lieu dans les quartiers animée par le maire, l'équipe municipale, les habitants et les comités de quartier.



La grande fête annuelle des associations a réuni plus de 1000 associations le 12 septembre à Antigone.



Pose de la première pierre de la résidence des consuls de mer à Port Marianne.

CONCOURS DES BALCONS ET JARDINS FLEURIS

LES LAUREATS

CATEGORIE BALCONS :

1er prix :

Mme Espinasse, Quartier Beaux-Arts.

Du 2e au 22e prix :

Mme Varray (Aiguerelles),
Mme Bauduin (Justice),
Mme Chetelat (Celleneuve),
M. Frayssinhes (Antigone),
M. Castello (Comédie),
Mme Balenguer (Estanove),
Mme Vogler (Alco),
Mme Hart (Gares),
Mme Valette (Martelle),
Mme Perignon (Plan des 4 Seigneurs),
Mme Santilli (Cévennes),
Mme L'Heuillet (Centre Historique),
M. Fesquet (Figuerolles),
M. Gonzalez (Boutonnet),
Mme Bruges (Aubes),
Mme Laplaine (La Paillade),
M. Manenc (Arceaux),
Mme Viguière (Croix d'Argent),
Mme Martinelli (Lemasson),
Mme Poyo (La Pompignane),
Mme Bressy (Millénaire),



Le jardin de Madame Canut (quartier Estanove).

CATEGORIE JARDINS

1er prix :

Mme Canut, Quartier Estanove.

Prix Spécial :

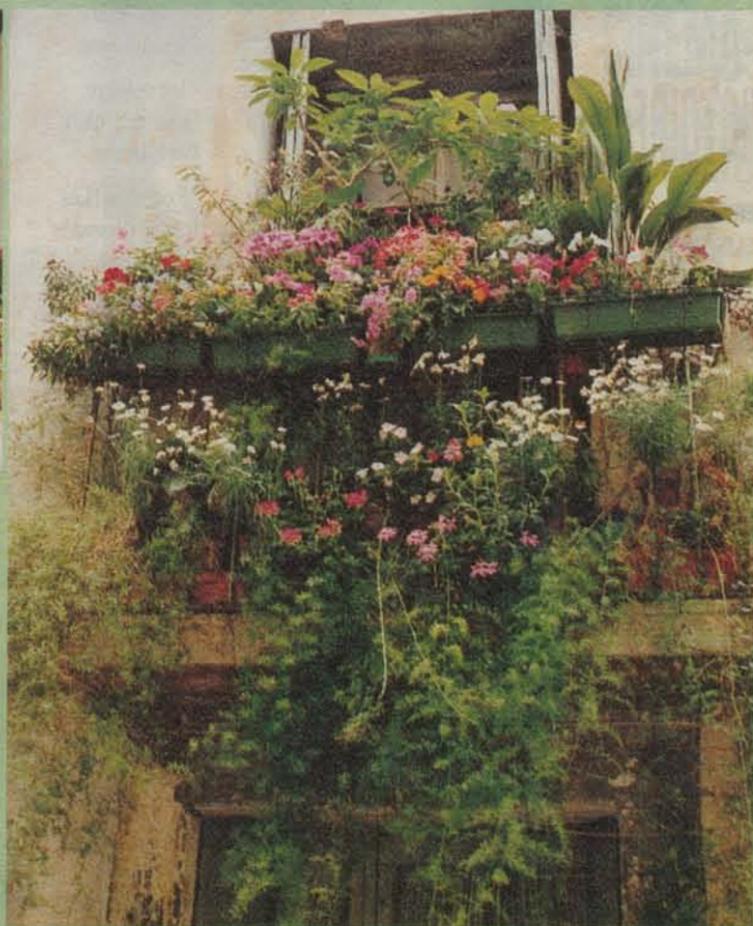
MM. Marquefables et Lanza, Quartier Croix d'Argent.

Du 2e au 20e prix :

Mme Laubry (La Paillade),
M. Frydrych (Aiguelongue),
Mme Lartigue (Lemasson),
M. Casanelli d'Istria (Alco),
M. Gonet (Hôpitaux-Facultés),
Mme Forestie (Les Aubes),

Mme Hermet (Plan des 4 Seigneurs),

Mme Fontaine (Boutonnet),
M. Bideau (St Martin),
Mme Vareilles (La Pompignane),
Mme Reverte (La Chamberte),
M. Ernest Gay (Millénaire),
Mme Masclau (Celleneuve),
Mme Djebli (La Martelle),
M. Petyt (Pas du Loup),
M. Rubio (Aiguerelles),
M. Loubet (Beaux-Arts),
Mme Tschirhart (Antigone),
Mme Zaragoza (Figuerolles),



Le balcon de Madame Espinasse (quartier des Beaux-Arts).